



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19009783



09 JAN. 2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **GLD PLAFONNAGE**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITEE**

Siège : **Rue de Ninane, 9B à 4052 BEAUFAYS**

N° d'entreprise : **0455932365**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - CESSIION DE PART - DEMISSION-NOMINATION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.12.2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Transfert du siège social
- Cession de part
- Démission - nomination

Après délibération, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité.

1.- Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante :

Rue du Bonnet, 171 à 4420 SAINT-NICOLAS

2.- Monsieur Gattuso Antonino cède ses 750 parts à part égal entre Monsieur FAUVILLE Julien et
Monsieur LO PRESTI Francesco

3. – Monsieur Gattuso Antonino démissionne de la société au 31/12/2018.

Monsieur FAUVILLE Julien, domicilié Rue du Bonnet, 171 à 4420 SAINT-NICOLAS est nommé gérant de la
société à partir du 01/01/2019.

Monsieur LO PRESTI Francesco domicilié Rue de la Liberté, 17 à 4420 SAINT-NICOLAS est nommé gérant de
la société à partir du 01/01/2019.

GATTUSO Antonino

Gérant

Déposé en même temps procès-verbal dûment signé

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature